

L'avez-vous vu ?

Nid primaire
visible entre avril et mai



Petit nid **installé dans des espaces protégés des intempéries.** Il ne contient que **quelques alvéoles.** La fondatrice dépose ses œufs à l'intérieur. **Avant destruction, à distance raisonnable, regarder si vous voyez voler un frelon asiatique.**

Soyez vigilants dès le **mois d'avril** pour une **détection la plus précoce possible des nids.**

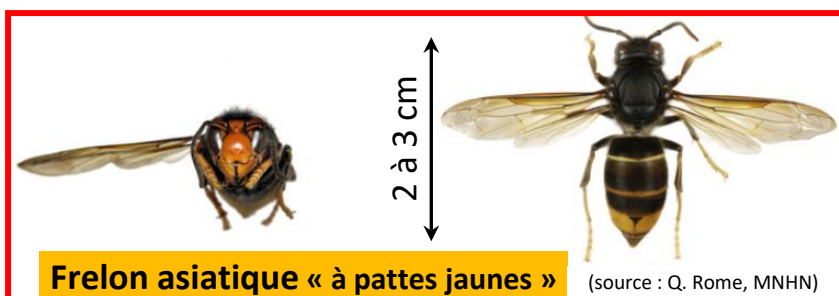
Nid secondaire
visible à partir de juin



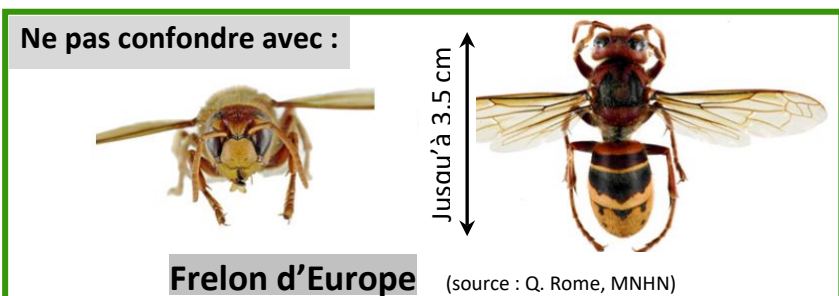
Gros nid **rond ou ovale** souvent dans les arbres à **plus de 10 m** de haut.

Pierre Falatico, 2012

LE FRELON ASIATIQUE



Frelon asiatique « à pattes jaunes » (source : Q. Rome, MNHN)



Ne pas confondre avec :

Frelon d'Europe (source : Q. Rome, MNHN)



Prédation sur abeilles.

INRA, THIERY Denis, MAHER

Insecte indésirable considéré comme hautement invasif, introduit en France en 2004 accidentellement.
Il affecte la biodiversité, notamment par son importante consommation d'insectes, dont les abeilles.

Aidez-nous à suivre et à enrayer son expansion !
Signalez-nous la présence d'individus ou de nids dans votre localité.
Pour confirmer l'identification, inscrivez-vous sur la plateforme www.frelonasiatiques.fr

N'éliminez pas les nids vous-même !
Faites appel à un professionnel
(liste fournie en Mairie)



Les partenaires du territoire Auvergnat : FRGDS, GDS, GDSA Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Syndicats des Apiculteurs 63, APICANTAL, CIVAM Apicole du Velay, DDPP, Coopérative des producteurs de miel, Syndicat apicole 43

Avec le soutien financier de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

